

# Mantes la Jolie Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Numéro 49 - Vendredi 5 décembre 2008

## Marc Jammet Conseiller municipal PCF Président du groupe

"Unité à gauche pour changer vraiment"

# <u>Lundi 15 décembre 2008 à 20h30</u> <u>Conseil municipal de Mantes la Jolie</u>

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (entrée «mariages » de l'Hôtel de Ville).

#### Pour me contacter

- <u>Courrier</u>: Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Adrel: marc.jammet@wanadoo.fr
- Sites Internet :

http://perso.wanadoo.fr/marcjammet

Sur ce site, vous retrouverez toutes les lettres d'informations municipales depuis 2002.

#### http://jammet.marc.free.fr

Sur ce site, vous retrouverez notamment l'intégralité des débats et des votes lors des conseils municipaux (au fur et à mesure que je les reçois après leur enregistrement par les services municipaux)

#### Pour me rencontrer :

- Vendredi 12 décembre de 15h00 à 16h30 au marché du Val-Fourré (devant La Poste) et samedi 13 décembre de 10h00 à 11h30 au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville (31 rue Gambetta)

# Si vous souhaitez recevoir ces informations par La Poste ou Internet, il vous suffit de me communiquer vos coordonnées.

Nom: Prénom: Adresse postale:
ou/et adresse Internet:@

A renvoyer à Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.

# C'était possible.

ors du dernier conseil municipal, j'ai voté, avec beaucoup de plaisir, la baisse des tarifs des parkings de la Ville, la baisse du prix du nettoyage pour le marché du Val-Fourré (+ 93% l'année dernière) et la stabilité du prix des places pour nos deux marchés.

Auparavant, la Ville avait concrétisé un certain nombre de mesures: contre les marchands de sommeil avec pré-emptions, fermetures de l'Hôtel des Lilas et du 20 rue Gambetta et relogement des locataires, reprise en gestion municipale de la foire-exposition, annulation du projet de halle sur la place Saint-Maclou en pleine campagne électorale des municipales.

Pourtant, face à mes interventions, la majorité UMP-MODEM avait toujours justifié, avec beaucoup de dédain, la soi-disante impossibilité de ces mesures.

# Les mobilisations des Mantais, dans leur diversité, y sont pour beaucoup.

Elles prouvent que, rassemblés et déterminés, les Mantais peuvent "déplacer des montagnes" voire faire reculer une municipalité aussi obstinée.

Elles prouvent aussi que faire autrement, c'est possible.

Elles prouvent enfin que la gauche, pour être crédible, doit écouter, prendre en compte, agir avec les Mantais et tenir ses engagements.

Qu'il s'agisse de la réouverture de l'école Paul Bert, de la sauvegarde et du développement de nos commerces, de l'emploi, du social ou de l'habitat, nous avons encore beaucoup à gagner.

C'est ainsi que nous ferons nos preuves et que nous pourrons regagner la confiance des Mantais dont l'intérêt doit toujours demeurer notre seul objectif.

Bien à vous,

Marc Jammet

#### Que faudrait-il faire à Mantes la Jolie?

'est en quelque sorte la question qui est posée par la loi puisqu'elle prévoit, qu'avant le vote du budget un débat soit organisé municipal, d'orientations budgétaires) au Conseil municipal. Celui-ci a eu lieu le 17 novembre et chaque groupe disposait de 15 minutes pour intervenir. A cette occasion, j'ai abordé 4 thèmes: la démocratie, l'emploi, le social et le financement des propositions. J'ai notamment proposé l'élection des Comités de quartier par tous les Mantais, de libérer les associations de la tutelle municipale, la création d'une maison du droit et de la citoyenneté, un processus de titularisation des employés communaux, l'opposition à toute vente spéculative de Dunlopillo, un organisme municipal de prêts à taux réduits pour les PME, les commerces et les Mantais (micro-prêts), un centre municipal de santé, une baisse de 25% des tarifs de cantine scolaire et le retour de cette dernière en gestion municipale dès 2012. (Celles et ceux qui reçoivent cette lettre par La Poste ou par Internet trouveront l'intégralité de mon intervention en pièce jointe.) Le maire, quant à lui, n'a pas daigné dire un seul mot en réponse à mon intervention.

#### Ecole Marie Curie: réouverture en 2010?

'est la question qu'a posée Stéphanie Germany (aux noms des groupes socialiste et unité à gauche pour changer vraiment). En effet, contrairement à ce qu'a annoncé le maire, le promoteur du futur ensemble immobilier rue Gambetta fait répondre aux parents que la livraison n'aura pas lieu avant 2010. De quoi douter de la date de réouverture (septembre 2009) annoncée par le maire. Ce dernier a tout simplement refusé de répondre.

#### Soutien aux associations humanitaires.

e suis intervenu pour appuyer la demande de subvention qu'a déposée l'association mantaise Bethesda. Celle-ci développe notamment une action en faveur des orphelins et des femmes atteintes par le SIDA suite aux viols subis lors des différentes rebellions. Fidèle à son habitude, le maire a refusé de répondre.

#### Marché du Val-Fourré: fini la hausse.

l y a maintenant un an que je réclame l'annulation de la hausse des tarifs de nettoyage (+ 93%) pour les commerçants non-sédentaires du marché du Val-Fourré. C'est maintenant chose faite puisque le maire a fini par faire reconnaître à ses représentants, en commission municipale, que le problème ne venait pas des commerçants. L'augmentation est donc non seulement annulée mais les tarifs reviennent à ceux de 2006. Enfin, pour ce qui concerne les prix des places pour les deux marchés du Centre-Ville et du Val-Fourré, ceux-ci n'augmenteront pas en 2008. Aux noms des groupes unité à gauche pour changer vraiment et socialiste, je m'en suis félicité en annonçant que nous resterons très vigilants sur la tenue des engagements municipaux.

#### Centre-Ville: aménagements profonds.

es études préalables ont été lancées pour de profondes transformations du Centre-Ville. Parmi celles-ci notamment, l'édification d'une halle et d'un parking souterrain à la hauteur de la rue Léon-Marie Cesné. Ceci-dit, la simple affirmation que ces travaux vont développer le commerce local ou améliorer la circulation ne suffit pas. Il faut, à mon avis, une réflexion d'ensemble: quelle clientèle, quelles conditions d'accueil et de

transports en commun, quels types d'habitat, quels emplois? Autrement dit, il y a bien une question de cohérence d'ensemble sur la Ville et il faut donc informer plus complètement les Mantais et les associer aux décisions. Dès lors, confier ces études à un cabinet privé qui ne rendra aucun compte aux Mantais est contreproductif.

### <u>Parkings modernisés et tarifs en baisse</u> <u>Mais extension du stationnement payant.</u>

e parking de la gare va être modernisé (ouverture 7 jours sur 7 notamment) et ses tarifs baissent de 30%. La même démarche devrait ensuite être appliquée aux autres parkings de la Ville. C'est une mesure de bon sens que je réclamais depuis plusieurs années, j'ai donc voté pour. Par contre, le stationnement payant va être, à nouveau, élargi au Centre-Ville. Cela veut dire que les Mantais concernés doivent payer pour stationner en bas de chez eux sur l'espace public. Il y a d'autres manières de régler le problème du stationnement notamment par l'instauration d'une vraie zone bleue (celle, appelée improprement "Zone bleue" par la municipalité n'en est pas une puisqu'elle est payante). J'ai donc voté contre.

#### Questions diverses désormais interdites.

'est ce qu'a indiqué le maire, par écrit, aux présidents de groupe à l'ouverture du Conseil municipal. Les Mantais qui assistent au Conseil se sont déjà vus retirer la parole en fin de séance dès l'arrivée de Pierre Bédier au pouvoir. A présent, les élus, s'ils veulent poser une question orale, devront la transmettre au maire, par écrit et 3 jours avant le Conseil municipal. Faut-il que la confiance du maire dans sa connaissance des dossiers et la justification de ses décisions soit si réduite pour qu'il en arrive à de telles extrémités?

#### Foyer ADOMA: la porte est enfin ouverte!

n juin 207, la direction avait entamé des travaux de "résidentialisation". En clair, elle entourait le foyer de grilles - empêchant notamment l'accès au foyer Soundiata d'à côté où les locataires des deux foyers co-géraient depuis 40 ans une cantine et leur mosquée. Je suis intervenu à plusieurs reprises en faveur des résidents (ce qui m'a valu d'être "convoqué" par la direction Adoma qui a tenté de m'expliquer que "c'était pour leur bien"). Plusieurs rassemblements, deux pétitions majoritaires et la récente constitution d'une amicale de locataires ont fini par obtenir gain de cause. La porte est enfin ouverte.

**J'ai animé le débat** du 15 novembre à Gassicourt sur la crise financière qui, avec la participation d'Yves Dimicoli, économiste et directeur de revue, a rassemblé 60 personnes pour trois heures de débat passionnant.

#### Je suis intervenu:

- **auprès de Monsieur le Sous-préfet** pour le relogement définitif de deux locataires du 20 rue Gambetta, pour une demande de logement (rue Jules Verne), pour le relogement d'une femme victime de violences conjugales.
- Auprès du Président de la CAMY pour les mêmes demandes que précédemment.
- Auprès de la conseillère municipale de Mantes la Jolie déléguée aux droits des femmes ainsi qu'auprès de Bénédicte Bauret, conseillère régionale d'Ile de France pour le dossier de violences conjugales. Cette dernière m'a informé que le relogement de cette personne serait effectif sous peu.
- Auprès de la Sécurité sociale pour un problème d'indemnisation d'un arrêt de travail prolongé.